



COMMISSION FOOT EN SEMAINE ET ENTREPRISE

Mardi 9 septembre 2025 à 19h00

Procès-Verbal N° 720

Président
Membres

: Patrick MONIER
: Janick LOUIS, Farid EL MASSOUDI

.....

CORRESPONDANCE

Courriel CFSE (Commission Foot en Semaine et Entreprise) : foot-entreprise@isere.fff.fr

4. St-Martin d'Uriage : noté (engagement équipe 2).

5. Villard-Bonnot Grésivaudan : noté (confirmation engagement).

6. Jarrie-Champ : noté (confirmation engagement).

RÉUNION D'AVANT-SAISON DE LA CFSE

La réunion d'avant-saison de la Commission Foot en Semaine et Entreprise s'est tenue ce mercredi 3 septembre 2025 à 19h00 au siège du District.

Membres du District présents : Cédric DOLCETTI (CFSE), Farid EL MASSOUDI (CFSE), Janick LOUIS (CFSE) et Patrick MONIER (CFSE).

Clubs présents : Air Liquide (2), ASPTT Grenoble (3), CEA Grenoble (2), Domène (2), Fontaine Les Îles (1), GSE (1), FC Oisans (1), Poisat (2), Saint-Martin d'Hères (1), Saint-Martin d'Uriage (3), Sassenage (2), Vallée de la Gresse (3), Villard-Bonnot Grésivaudan (1).

Réunion : après l'accueil des participants par les membres de la CFSE et un tour de table, l'ordre du jour appelle à l'organisation de la saison 2025-2026.

Correspondance : utilisation de l'adresse officielle du club (<n° d'affiliation>@laurafoot.org) pour tout échange entre les clubs et le district. Rappel qu'il n'est pas nécessaire de mettre l'adresse du district en copie lorsque le courrier est adressé à la CFSE.

Liste des Correspondants : si modifications, informer la CFSE pour mise à jour (isere.fff.fr / Pratiques / Foot en Semaine et Entreprise / Coordonnées / Liste des Correspondants).

Licences : bureau du club validé avant toute autre demande de licences. **Présentation obligatoire des licences avant le début de chaque match** (application foot compagnon, édition papier). Rappel : le président du club et le dirigeant de l'équipe sont tenus responsables, et peuvent être poursuivis juridiquement, si un joueur non licencié ou jouant sous fausse licence participe à un match officiel de nos compétitions.

Terrains : terrains et créneaux de chaque équipe à confirmer. Parution dans le PV. Rappel début des matchs à Bachelard à 20h00 (informer la CFSE si terrain non disponible). Informer la Ville de Grenoble (Terrains) et la CFSE en cas d'annulation de match à Bachelard.

Feuille de match informatisée (FMI) : tablette envisageable par poule à condition que toutes les équipes de la poule en soit équipée. Aucune poule n'utilisera la FMI.

Feuilles de match (FM) : ne pas envoyer les FM au District mais les scanner sur Footclubs. Les FM sont datées au jeudi, par conséquent les scans des FM et les saisies des résultats ne peuvent s'effectuer qu'à partir du jeudi soir sur Footclubs. Rappel : si besoin, FM vierges disponibles sur le site du District (Documents / Documents et Infos / Feuille de match vierge).

Championnat : 3 divisions (D1, D2 et D3), poule unique, matchs aller et retour.

Coupe de l'Isère : reconduction formule par poules et classement général pour la 1^{ère} phase.

Déplacements : la CFSE insiste sur le bon déroulement des matchs et que certaines équipes font des déplacements conséquents une dizaine de fois contre 1 ou 2 pour leurs adversaires.

Report de match : calendriers et créneaux connus en début de saison, si le match ne se joue pas dans la semaine programmée, les 2 équipes s'organisent pour proposer une date de report à la CFSE. Demande par mail via la boîte mail officielle d'un des 2 clubs avec copie à l'autre club qui devra confirmer (adresse officielle des clubs). Si pas de date proposée, la CFSE choisira la première date disponible. 1 seul report par match (sauf décision du District). Rappel des périodes de demande de report (verte, orange et rouge).

Arbitrage : auto-arbitrage. Possibilité au District ou à la CFSE de demander la désignation d'un arbitre et/ou d'un délégué (frais à partager entre les deux équipes). Frais à charge de l'équipe qui demande un arbitre. En coupe, désignation arbitres à partir des 1/4 de finale.

Dégagement du gardien (nouveau règlement) : 8 secondes maximum, sinon corner pour l'équipe adverse.

Fair-play : retour des équipes en plus avis de la CFSE. Proposition de notation (anonyme) des équipes après chaque match via création d'un lien par championnat et par poule de coupe. Indiquer tout problème (blessures, discipline, etc.) sur la FM. Possibilité réunion avec la Commission Éthique.

Fin de la réunion : clôturée à 22h00.

CHAMPIONNATS FOOT EN SEMAINE À 8

Composition des poules (sous réserve confirmation engagements de Deux Rochers 1 et Métropolitains 1).

D1, 9 équipes : Air Liquide 1, Fasson 1, Jarrie-Champ 1, Rachais 1, St-Georges-de-Commiers 1, St-Martin d'Hères 1, St-Martin d'Uriage 1, Tunisiens SMH 1 et Vallée de la Gresse 1.

D2, 8 à 10 équipes : Abbaye 1, ASPTT Grenoble 1, Deux Rochers 1, Fontaine Les Îles 1, GSE 1, Métropolitains 1, FC Oisans 1, Sassenage 1, Turcs de Grenoble 1 et Vallée de la Gresse 2.

D3, 9 équipes : ASPTT Grenoble 2, CEA Grenoble 1, CEA Grenoble 2, Domène 1, Froges 1, Poisat 1, Poisat 2, St-Martin d'Uriage 2 et Villard-Bonnot Grésivaudan 1.

Calendrier

Aller : J01) 29/09-02/10/2025. J02) 06-09/10/2025. J03) 20-23/10/2025. J04) 27-30/10/2025. J05) 03-06/11/2025. J06) 24-27/11/2025. J07) 01-04/12/2025. J08) 08-11/12/2025. J09) 19-22/01/2026.

Retour : J10) 26-29/01/2026. J11) 02-05/02/2026. J12) 02-05/03/2026. J13) 09-12/03/2026. J14) 16-19/03/2026. J15) 30/03-02/04/2026. J16) 20-23/04/2026. J17) 04-07/05/2026. J18) 18-21/05/2026.

COUPE DE L'ISÈRE

Tirages au sort des poules et des journées effectués par Mr Fouad LAZAMI, Vice-président délégué de la Commission Départementale des Arbitres, et Mr Michel VACHETTA, Président de la Commission Sportive.

Déroulement de la 1^{ère} phase : 4 poules de 6 ou 7 équipes + 1 ou 2 exempts.

Poule A : CEA Grenoble 1 (D3), CEA Grenoble 2 (D3), FC Oisans (D2), Poisat 1 (D3), St-Martin d'Hères (D1), Turcs de Grenoble (D2) et Vallée de la Gresse 1 (D1).

Poule B : Air Liquide (D1), GSE (D2), Jarrie-Champ 1 (D1), Rachais 1 (D1), St-Martin d'Uriage 2 (D3), Vallée de la Gresse 2 (D2) et Villard-Bonnot Grésivaudan (D3).

Poule C : Abbaye 1 (D2), ASPTT Grenoble 2 ST (D3), Fasson 1 (D1), Fontaine Les Îles (D2), Métropolitains 1 (D2) sous réserve engagement confirmé, Poisat 2 (D3) et Tunisiens SMH 1 (D1).

Poule D : ASPTT Grenoble 1 (D2), Deux Rochers 1 (D2) sous réserve engagement confirmé, Domène 1 (D3), Froges 1 (D3), Sassenage (D2), St-Georges-de-Commiers (D1) et St-Martin d'Uriage 1 (D1).

Calendrier

1^{ère} phase T1) 22-25/09/2025. T2) 13-16/10/2025. T3) 17-20/11/2025. T4) 15-18/12/2025.
1/8^{èmes} de finale) 23-26/02/2026. 1/4 de finale) 23-26/03/2026. 1/2 finales) 27-30/04/2026.
Finale) 29/05/2026.

COUPE DE L'ISÈRE, Tour 1

T01. Vallée de la Gresse 1 (D1) – St-Martin d'Hères (D1).

Mercredi 24/09/2025, 21h00. Aimé Pariat, Vif.

T01. Turcs de Grenoble (D2) – FC Oisans (D2).

Lundi 22/09/2025, 20h00. Gaston Bachelard, Grenoble.

T01. CEA Grenoble 2 (D3) – Poisat 1 (D3).

Lundi 22/09/2025, 20h00. Jean Jullien, Sassenage.

T01. Rachais 1 (D1) – Air Liquide (D1).

Jeudi 25/09/2025, 21h00. Albert Batteux, Meylan.

T01. Vallée de la Gresse 2 (D2) – GSE (D2).

Mercredi 24/09/2025, 21h00. Aimé Pariat, Vif.

T01. Villard-Bonnot Grésivaudan (D3) – St-Martin d'Uriage 2 (D3).

Mardi 23/09/2025, 20h00. René Bœuf, Villard-Bonnot.

T01. Jarrie-Champ 1 (D1) – CEA Grenoble 1 (D3).

Lundi 22/09/2025, 20h00. René Perrouault, Champ-sur-Drac.

T01. Tunisiens SMH 1 (D1) – Fasson 1 (D1).

Mercredi 24/09/2025, 20h30. Just Fontaine, St-Martin d'Hères.

T01. Fontaine Les Îles (D2) – Abbaye 1 (D2).

Mercredi 24/09/2025, 20h30. Maurice Thorez, Fontaine.

T01. Poisat 2 (D3) – ASPTT Grenoble 2 ST (D3).

Lundi 22/09/2025, 20h00. Stade municipal, place Gérard Philippe, Poisat.

T01. St-Georges-de-Commiers (D1) – St-Martin d'Uriage 1 (D1).

Jeudi 25/09/2025, 21h00. Stade des Combettes, St-Georges-de-Commiers.

T01. ASPTT Grenoble 1 (D2) – Sassenage 1 (D2).

Mercredi 24/09/2025, 20h30. Stade ASPTT, chemin de la Croix Verte, Montbonnot.

T01. Froges 1 (D3) – Domène 1 (D3).

Lundi 22/09/2025, 20h00. Stade Marius Marais, Froges.